

Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande
Herausgeber: Adolphe Henn
Band: 1 (1894)
Heft: 10

Artikel: La musique au valais [suite et fin]
Autor: Moriaud, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068539>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'être. Ce qu'il en dit ne fait que confirmer nos impressions personnelles.

« On ne peut imaginer un homme plus réservé, plus timide que Brahms. Il parle très peu et jamais de lui-même ; infatigable en revanche à aider les débutants par la parole et par l'action... Notre amitié dure encore sans que rien ait pu l'altérer. Sa modestie, son horreur de toute réclame ont achevé de me le rendre cher. Dire un mot sur lui-même lui est évidemment impossible.

» Qu'on ne prenne pas Brahms après cela pour une nature molle et sans caractère. C'est, au contraire, un homme d'une énergie et d'une force d'âme indomptables et capable plus que personne de se suffire à lui-même. Le séjour de Vienne, le bonheur et la gloire ont un peu adouci, mais non pas effacé sa rudesse sauvage d'homme du Nord. C'est ainsi que jamais il ne s'est laissé prendre aux séductions de la femme. « Il en est du mariage, me disait-il un jour, » comme des opéras. Si j'avais une fois composé un opéra, qu'il réussisse ou non, je ne penserais plus qu'à en composer d'autres. » Mais je n'ai pu me décider ni à un premier opéra ni à un premier mariage. »

Cette énergie, cette rudesse d'homme du Nord, que signale M. Ed. Hanslick, on la retrouve dans de nombreuses pages de son œuvre : mais, à côté, se dévoilent aussi des délicatesses, des harmonies au contour caressant et enveloppant, qui laissent entrevoir chez lui une nature aimante. On sait, en effet, quelle adoration il a pour les enfants. Dans les villages où il passe l'été, il se fait l'ami de toutes ces petites et chères créatures et il n'en est pas une qui n'aime ce robuste vieillard « à la longue barbe blanche et aux bons yeux bleus ».

M. Ed. Hanslick affirme que sa connaissance de la littérature musicale est absolument extraordinaire.

« Il n'y a vraiment rien dans toute la musique qui ne lui soit familier. La musique d'opéra est celle qui le touche le moins*. Rarement il se décide à rester plus d'un acte quand il va entendre un opéra nouveau. De tous les opéras modernes, celui qu'il estime le plus est *Carmen*.

* En cela il partage les idées de Rubinstein. (Voir *La musique et ses représentants*).

En littérature il est également très connaisseur. Il n'y a pas dans sa bibliothèque un seul livre qu'il n'ait lu à fond. Mais il s'en tient exclusivement à la poésie et à l'histoire et jamais je n'ai pu le décider à s'intéresser au roman.

» Une chose qui, chez Brahms, m'enchante autant que sa bonne humeur, c'est son étonnante santé. A soixante ans il ne se souvient pas d'avoir été une seule fois malade dans toute sa vie. Il marche comme un étudiant et dort comme un enfant..... »



LA MUSIQUE AU VALAIS

(Suite et fin.)

A propos de Blanche de Mans, opéra en quatre actes de M. A. Duruz, d'après le roman de Ch.-L. de Bons, musique de M. Ch. Hænni, représenté pour la première fois au théâtre de Sion, le lundi 26 mars 1894.

Le livret de M. Duruz, solidement charpenté, clairement déduit, est bien fait pour captiver des gens simples et point blasés.

Dans le récit de Charles-Louis de Bons, c'est la mort de Blanche de Mans qui en fait une héroïne : revêtue de l'armure de son époux, elle s'est battue et dévouée pour lui, à son insu, réconciliant au prix de son sang deux familles ennemis. M. Duruz a compris que les spectateurs de son œuvre étaient de ceux auxquels il déplairait qu'elle finît mal, il a fait vivre Blanche de Mans, au risque de la diminuer, et c'est le seul accroc qu'il se soit permis à la vérité historique. A part cela, le drame n'est que l'histoire, éternellement jeune, d'un amour contrarié. L'amoureux, seigneur Rodolphe de Platéa, procède avec la brutalité du siècle : il enlève la bien-aimée, dont le séparent des haines de famille. Le premier acte nous montre les apprêts du mariage de Blanche avec le sieur de Maggeren, qu'on la constraint à épouser, et nous décris l'enlèvement, au milieu de l'orage. Le second acte oppose le diable et Dieu ; le décor, très réussi, dû comme les autres à la brosse de M. Moll, graveur et dessinateur d'origine alsacienne établi à Ardon, représente, au fond l'Etang des roseaux, au premier plan la grotte de la sorcière Brigitte d'un côté, de l'autre une chapelle où, par un prêtre miséricordieux, le mariage des fugitifs est bénit. Brigitte, qui a tout vu, trahirait les amants ; Platéa achète son silence et quand accourent, vociférants, Etienne de Maggeren et ses vasseaux, la sorcière, bienfai-

sante pour une fois, les met sur une fausse piste ; évoquant les esprits, elle leur fait crier, de sous la terre, que Platéa cherche une retraite en Terre-Sainte.

L'esprit chanteur est Késy, noble damoiselle que Brigitte a volée et rendue folle par ses sortilèges et qui lui sert pour son métier. Le chapelain voisin découvre le maléfice ; il exorcise la sorcière, que la terre engloutit au milieu de flammes infernales. Cet épisode est justifié par le rôle important que Brigitte joue dans l'histoire vraie : elle y trahit Rodolphe de Platéa et met le feu à la forêt où il s'est réfugié. Et c'est sur les ruines de l'incendie que plus tard on a trouvé les sources chaudes qui guérissent en notre temps les malades de Louèche. C'est à Louèche aussi que la sorcière Brigitte fut brûlée vive.

Au troisième acte, dans la forêt profonde, un duo peint le bonheur des jeunes époux. Blanche de Mans retrouve Késy la folle, son amie d'enfance, qui depuis la mort de Brigitte erre seule par les bois. Et un messager survient, Gelter le ménestrel ; il annonce à Platéa que Berthold V de Zähringen a envahi le Valais. De Platéa ira combattre aux côtés des chevaliers de la Tour et de Rarogne, de Moerell et d'Ayens ; il fait à Blanche ses adieux.

Les Valaisans ont vaincu à Ulrichen ; le fiancé trompé, Maggeren, revenu des croisades, a trouvé la mort, Platéa s'est couvert de gloire. Il ne reste plus qu'à réconcilier Blanche et son père. C'est le petit Othon, fils de Blanche et de Rodolphe, qui amollit le cœur du vieux Jean, solitaire en son château de Mans, en rappelant au vieillard les traits d'un fils perdu. Jean de Mans oublie ses griefs contre de Platéa, l'accueille à bras ouverts, et la pièce finit par un hymne patriotique en l'honneur du Valais, « belle et sainte patrie ».

Ce livret contient beaucoup de parlé, il est clair. Il est vrai que la versification en laisse parfois à désirer et que les procédés d'un art élémentaire y abondent ; tels, les : « j'entends des pas », et ces mots charmants au messager Gelter : « dis-nous dans ton langage si harmonieux de troubadour ce que tu voulais nous annoncer ». Mais l'œuvre vit, l'action marche, et c'est ici l'essentiel. Un enlèvement au premier acte, un exorcisme au second, une scène de folie et des adieux à la Homère au troisième, une reconnaissance au dernier, tout cela entremêlé de chaudes allusions patriotiques, voilà une matière dramatique suffisante pour un public plus exigeant même que celui de Sion.

Ce livret se prêtait aussi au développement musical et M. Charles Hænni en a tiré un bon parti, tout

en évitant ce que n'eussent ni compris, ni goûté ceux auxquels il s'adressait. Sa musique est correctement écrite, sans prétention aucune au wagnérisme et dans la coupe de l'opéra traditionnel. Elle est toujours simple, mélodique et claire. La mélodie est d'allure classique en général, italienne dans les finales et les airs de bravoure. L'orchestration, écrite pour quatuor, flûte, clarinette et hautbois, trombone et cor (24 exécutants), doit un peu de monotonie à l'obligation où s'est trouvé M. Hænni de soutenir, presque toujours, le chant de ses acteurs par un instrument à l'unisson, mais elle est adroite quand même et sonore. A citer surtout l'air humoristique de l'intendant Théodule :

Femmes, je vous laisse à vos roses,
Moi je retourne à mon tonneau,

la chanson de Gelter au premier acte :

Blanche, quand la prochaine aurore
Aura salué ton hymen,

et tous les chœurs, qui sont ce qu'il y a de mieux ; on voit que cette forme est la plus familière au compositeur. L'air de Brigitte, avec son refrain sarcastique :

C'est la jouvencelle
Du château de Mans,
C'est Blanche la belle
Avec son amant,

serait excellent sans une analogie fâcheuse avec le *Tambourin* de Rameau ; l'air de Gelter, le messager troubadour, au troisième acte, est bâti sur un thème trop célèbre de la *Fille du Régiment* ; le duo d'amour, frénétiquement applaudi, est une valse.

Au total, une œuvre très supérieure à ce que sont ordinairement ces purs produits du terroir, naïve par endroits, qui trahit parfois l'inexpérience et ne s'impose pas par son originalité, mais saine et pleine de jeunesse, pleine d'enthousiasme et d'élan, et bien appropriée à son milieu.

M. Hænni n'est pas du reste un débutant. Il s'est déjà essayé dans les genres très opposés de la messe et du ballet. Pour des pièces à grand spectacle du Châtelet, pour *Le Prince et le Pauvre* notamment, de M. Ch. Buet, il a écrit des intermèdes musicaux, et trois de ses messes ont été chantées : la principale, avec orchestre, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), les autres à Cannes et Besançon. Né en 1868 à Sion et originaire de Louèche, il a fait de bonnes études secondaires, y compris la classe de philosophie, et, non sans avoir à affronter ces luttes de famille qui signalent la carrière de tant de compositeurs, il s'est voué à la carrière musicale. En 1885, il est parti pour le Conservatoire de Strasbourg, où

il fut, pour le violon, élève de Zadij. En 1887, appelé comme professeur de violon et de chant au collège des Marystes, à Thonon, il continua avec acharnement sa propre éducation musicale et pendant cinq ans, plusieurs fois par semaine, il vint suivre à Genève les leçons de M. Barblan, organiste de la cathédrale, avec lequel il a étudié jusqu'au contrepoint. Genève, foyer intellectuel de la Suisse romande, est donc pour quelque chose dans *Blanche de Mans*. Puis M. Haenni est rentré dans sa ville natale. Il y a fondé, en janvier 1893, une école de musique où cinquante élèves de Sion et des localités voisines, et même du Jura bernois, suivent ses leçons de solfège, d'harmonie, d'orgue, de violon, ou les leçons de piano de Mme Duruz, sa sœur. Il est à la tête, depuis la même époque, d'un chœur mixte de soixante-dix chanteurs qui a fait entendre déjà le premier acte de *Guillaume Tell* et des chœurs de Schumann et de Gade. Aujourd'hui, avec l'aide de son beau-frère M. Duruz, employé du Jura-Simplon, il vient de mener à bien une tâche difficile; le succès l'a récompensé. Nul doute que sous sa courageuse impulsion le Valais musical n'accède bientôt à une vie meilleure.

PAUL MORIAUD.



A PROPOS DU CHŒUR D'HOMMES DE LAUSANNE

—o—

La lettre de M. Ch. Kœlla, notre correspondant de Lausanne, sur les concerts du *Chœur d'Hommes*, a eu le don d'exciter la verve scripturaire de M. E. Genillard, rédacteur du *Courrier Suisse*, membre de la commission musicale du *Chœur d'Hommes*.

Nous renonçons à reproduire intégralement l'épître que M. E. G. nous a adressée, d'autant plus qu'elle n'a pas de caractère absolument officiel, et que nous n'avons nullement l'habitude d'admettre dans nos colonnes les longues élucubrations que peuvent suggérer aux parties intéressées les jugements artistiques de nos correspondants. Cependant comme M. E. G. déclare inexacts certains faits mentionnés par notre correspondant¹, nous croyons devoir insérer le passage suivant de sa lettre, datée du 10 avril 1894 :

« C'est par erreur que M. K. attribue à M. G.-A. Kœlla l'idée première de la fondation du *Chœur d'Hommes*. L'idée première de cette fondation appartient en réalité au regretté Fridolin Hœssli; l'initiative en fut prise par un petit groupe d'amateurs de musique, à la tête desquels figurait M. l'avocat Georges Dubois, encore aujourd'hui président du *Chœur d'Hommes*. M. G.-A. Kœlla ne s'en est occupé en aucune façon. L'honorables directeur de notre Institut de musique s'est acquis assez de titres à

la reconnaissance des Lausannois sans qu'il soit nécessaire d'y ajouter celui-là.

» Aucun article des statuts du *Chœur d'Hommes* ne lui interdit de participer aux concours de chant, mais cette participation serait incompatible avec le but de la société, tel que l'ont compris ses fondateurs. Ceux-ci voulaient en effet créer, non pas un orphéon de plus, comme semble le croire M. K. (il y en avait déjà bien trop), mais une société qui complèterait l'organisation musicale de la ville de Lausanne en faisant dans le domaine du chœur d'hommes ce que faisait *Sainte-Cécile* dans celui du chœur mixte, savoir l'étude des œuvres avec orchestre. Ce programme, qui sort du programme des orphéons, a été fidèlement suivi jusqu'aujourd'hui. »

M. Ch. Kœlla, auquel nous avons communiqué la lettre de M. E. G., répond à ceci :

« Le *Chœur d'Hommes* de Lausanne est probablement antérieur à M. Genillard, ce qui lui permettrait d'en ignorer la genèse. L'idée première, l'invention, si je peux dire, du *Chœur d'Hommes*, émane de G.-A. Kœlla. Cette idée, il en fit part à M. G. Dubois, avocat, qui la réalisa en fondant la société, et lui en proposa la direction en retour. G.-A. Kœlla refusa pour des raisons de santé. On offrit alors ce bâton à Hœssli qui l'accepta. Hœssli était directeur du *Frohsinn*; il ne fut pour rien dans la création du *Chœur d'Hommes*. Tels sont les faits. Comme le dit très bien M. Genillard, G.-A. Kœlla n'a pas besoin d'orner sa couronne des fleurons d'autrui, et il n'y a jamais songé.

» Quant aux règlements du *Chœur d'Hommes*, M. Genillard les connaît mieux que moi qui ne les connais pas. C'est évident. Il n'en est pas moins évident que jusqu'à ce jour le *Chœur d'Hommes* n'a participé à aucun concours public; et l'on peut lire dans la notice autobiographique, très bien faite et très intéressante, qui précède le programme de ses derniers concerts, que ses fondateurs précisément « voulaient s'en abstenir ». Si ce n'est la lettre, c'est donc bien l'esprit de ses règlements.

» Ai-je aussi commis une erreur en appelant le *Chœur d'Hommes* un orphéon? L'épithète semble déplaire à M. Genillard; je lui en fais mes humbles excuses. Cependant, le dictionnaire m'apprend qu'un orphéon est un chœur d'hommes, et un chœur d'hommes un orphéon. Le terme n'a rien de blessant, il est seulement français. »

Que dire, après avoir cité ces extraits de lettres, si ce n'est que nous espérons n'avoir plus à revenir sur cette discussion tout à fait oiseuse et dépourvue d'intérêt pour la plupart de nos lecteurs. Peu nous importe en somme de connaître l'initiateur du *Chœur d'Hommes* de Lausanne; celui-ci existe, cela nous suffit, et nous applaudissons à son but, à son programme, à condition toutefois qu'il ne l'abandonne pas trop souvent — et pour quelles raisons!? — pour l'étude d'œuvres pour chœur mixte (*La Lyre et la Harpe*) ou de médiocres transcriptions (*Tenebræ factæ sunt*, de M. Haydn). Que le *Chœur d'Hommes* vive longtemps encore et qu'il continue à travailler dans le même esprit, pour le renom musical de Lausanne.

G. H.



¹ Voir le n° 8 de la *Gazette musicale*.